

Contrat Araignées 2022 AMAP Poisson Les Sorinières

Coordinatrice : Sylvie ROUSSEL – 06 67 03 11 89 – sylvie.peksoy@laposte.net

Le colis araignées

Le colis est constitué de 2/3 araignées, pour un poids de **3 Kg** environ.

Elles sont cuites et conditionnées par une entreprise locale, **Vives Eaux**.

Ces araignées sont à consommer dans les 48h, et on peut les congeler après les avoir décortiquées complètement.

Le colis est au prix unitaire de **21,00 €**.

Ce colis sera distinct du colis poisson mensuel et fait l'objet d'un contrat spécifique.

Modalités pratiques

Lieu de livraison habituel :

Place du 8 mai à Rezé près du sequoia

Horaire :

Entre 18 heures 15 et 19 heures

Durée du contrat : distribution unique.

Dates de livraison : le 8 lors de la distribution poissons du mois de mars.

Les engagements des pêcheurs

Ludovic Orsonneau , président du GIE Les pêcheurs de l'Île d'Yeu

Je m'engage à livrer des colis de crustacés issus de ma pêche, dans le respect de la chaîne du froid et des règles sanitaires.

En cas de pêche insuffisante, je complète avec celle d'un bateau du GIE.

Les crustacés ont été pêchés au maximum 48 heures avant la livraison.

En cas de souci exceptionnel (par exemple de météo), la livraison serait reportée à une date ultérieure ou annulée.

Les engagements de l'amapien

Je viens (moi-même ou quelqu'un pour mon compte) chercher mon colis sur le lieu de distribution.

J'ai bien noté que tout colis oublié n'est ni remboursé ni compensé lors d'une prochaine livraison.

Je suis responsable de la fraîcheur du colis une fois qu'il m'a été livré et **je dois le consommer dans les 48h, ou le congeler**.

J'accepte d'être solidaire des aléas rencontrés par le producteur qui peuvent éventuellement causer l'annulation d'une livraison.

Je m'engage à participer aux permanences lors des distributions, selon l'organisation spécifique indiquée par le coordinateur de chaque lieu de distribution.

Modalités de paiement

Le chèque est rempli à la signature du contrat et libellé à l'ordre de : «**GIE Les pêcheurs de l'Île d'Yeu**».

Je remets le chèque en main propre à un des coordinateurs de mon Amap : voir coordonnées en début du contrat.

Validité du contrat

Ce contrat ne sera validé qu'une fois que le chèque aura été remis à un coordinateur de mon AMAP.

Fait à..... le

Nom :

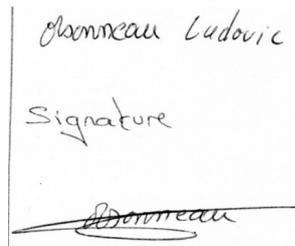
Adresse :

Tél :

Courriel :

Signature

Le pêcheur



A rectangular box containing handwritten text. At the top, it reads 'Bonneau Ludovic'. Below that, the word 'Signature' is written. At the bottom, there is a stylized signature that appears to be 'Bonneau'.